



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 4 JUIN 2020

L'an deux mil vingt, le quatre juin à 18H30 le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par la Maire, s'est réuni, salle du Riveau, en *session ordinaire*, sous la présidence de Madame PIAULET Christine, Maire.

Réf : SBD/MBM

Effectif légal du conseil municipal : 29
Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 11
Pouvoirs : 6
Absents : 10

Date de la convocation : 28 mai 2020

PRÉSENTS : PIAULET Christine, MASSONNEAU Bruno, Dominique GAUTHIER, BRUNIER Maud, CHAINE Jean-Paul, CLAVÉ Louis, LAROCHE Fabienne, LECOQ Christian, LEVRAULT Charly, Maurice MILLIASSEAU, Didier RENAUD.

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

FRAUDEAU Jean-François représenté par M BRUNIER

DEBIAIS Viviane représentée par D GAUTHIER

BEAUVAIS Magali représentée par D GAUTHIER

BERGONNIER Pascal représenté par C PIAULET

ERRAÏSS Malika représentée par B MASSONNEAU

JARASSIER Corinne représentée par C PIAULET

ABSENTS : BEUROIS Thierry, BIANCO Lydie, BOURMAUD Melinda, BRUÈRE Charlotte, CHABOT Marie-Line, INGRASSIA Christine, LAGARNAUDIE Jacqueline, PHELIPPEAU Gilles, ROYER Freddy, SULLI Bruno.

Secrétaire de séance : Maud BRUNIER

DELIBÉRATION N° 73

RAPPORTEUR : Christine PIAULET

OBJET : FERMETURE DE POSTES

Le conseil municipal est informé qu'il convient de procéder à la **fermeture de différents postes** suite à des avancements de grade et un décès.

Ces fermetures de postes ont été soumises au **Comité Technique** le 19 mai 2020.

Les postes concernés de la commune sont les suivants :

- **1 poste d'attaché à 35h** suite à un décès au 29/02/2020.
- **1 poste de rédacteur à 35h** suite à un avancement au grade de rédacteur principal de 2ème classe à 35h au 01/02/2020 par ancienneté.
- **1 poste d'adjoint technique à 31h30** suite à un avancement au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe à 31h30 au 01/02/20 par ancienneté.
- **1 poste d'adjoint technique à 32h** suite à un avancement au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe à 32h au 01/02/20 par ancienneté.

- **1 poste d'agent de maîtrise à 35h** suite à un avancement au grade d'agent de maîtrise principal à 35h au 01/02/20 par ancienneté.
- **1 poste d'adjoint d'animation à 35h** suite à un avancement au grade d'adjoint d'animation principal de 2ème classe à 35h au 01/02/20 par ancienneté.

VU l'avis favorable du Comité technique du 19 mai 2020,

Considérant les différents avancements de grade de certains agents,

Considérant le décès d'un agent,

Considérant qu'il convient de fermer les anciens postes,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

-**décide** de la fermeture des postes ci-dessus à compter du 15 juin 2020;

-**fixe** la liste des emplois à la commune conformément au tableau joint à la présente;

-**charge** Mme la Maire des démarches nécessaires à cet effet.

VOTE

UNANIMITÉ

Publication en mairie le :

Christine Piaulet, Maire de Naintré, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, le

